



Date

17 / 21



17

/ 21



Dix-sept

33

Salles  
 et  
 Devade

Du dix sept janvier mil huit cent soixante cinq, trois heures de relevée  
 acte de mariage de Edouard Louis Eugène Salles, néquart,  
 âgé de trente cinq ans, né à Yvraye (Sartre) le six de cembre mil huit cent  
 vingt neuf, demeurant à Paris, rue neuve Saint Eustache, 36, deuxième  
 arrondissement, fils majeur de Jacques Salles, de cédé et de Colombe  
 Veronique Pétron, s'avuue, propriétaire, demeurant aususdit Yvraye,  
 âgé de soixante trois ans, présente et consentant \_\_\_\_\_ Et de  
 Blanche Maximilienne Catherine Devade, sans profession,  
 âgée de dix neuf ans, née à Chevreuse (Seine et Oise) le vingt sept  
 février mil huit cent quarante cinq, demeurant à Paris, avec sa  
 mère, rue saint Honoré 233, premier arrondissement, fille mineure  
 de Abel Guillaume Devade, de cédé et de Marie Augustine Damy,  
 s'avuue, rentière, âgée de quarante ans présente et consentant.  
 \_\_\_\_\_ Les contractants et leurs mères, sur notre interpellation,  
 nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage reçu le seize  
 janvier courant par maître Daniel Henri Simon, notaire à Paris,  
 qui en a délivré certificat \_\_\_\_\_ Les actes préliminaires sont  
 les publications faites sans opposition en cet arrondissement et au  
 deuxième les dimanches premier et huit janvier courant 2<sup>o</sup> les actes

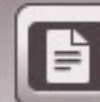


Paris 01 (Paris, France) | 03/01/1865 - 21/01/1865 | V4E 51

État civil - Actes : Mariages - 3 janvier 1865... [suite](#)Source : [archives75](#)[Vous aussi, participez !](#)



qui en a obtenu copie  
 les publications faites sans opposition en cet arrondissement et au  
 deuxième les dimanches premier et huit janvier courant 2<sup>o</sup> les actes  
 de mariage des époux, 3<sup>o</sup> ceux de leurs pères, 4<sup>o</sup> le certificat  
 de contrat, 5<sup>o</sup> l'acte de mariage des père et mère des époux, le tout en  
 forme. Desquels actes par après et annexés et du chapitre six intitulé  
 du code napoléon, du mariage, lecture a été faite par nous \_\_\_\_\_  
 Les contractants ont déclaré à haute voix prendre en mariage, l'un  
 Blanche Maximilienne Catherine Devade, l'autre Edouard Louis  
 Eugène Salles. Après quoi, nous, Charles Amance Prieur de la  
 Commune, chevalier de l'Ordre National Supérieur arrondissement  
 de Paris, officier de l'état civil, avons prononcé au nom de la loi  
 que les contractants sont unis par le mariage \_\_\_\_\_ tout ce que  
 dessus fait publiquement en l'hôtel de la mairie en présence de :  
 Achille D'ete, négociant, âgé de cinquante trois ans, à Paris rue  
 neuve saint Eustache, 7, François Guvri, négociant, âgé de  
 quarante ans, à Paris rue neuve saint Eustache 40, Jacques Maximo  
 Damy, propriétaire, âgé de soixante neuf ans, à Paris rue saint,  
 Honoré 233, oncle maternel de l'épouse, et Pierre Augustin Petit,  
 juge de Paix, âgé de soixante cinq ans, à Orléans (Loiret) oncle  
 allié paternel de l'épouse, témoins requis. Et après lecture  
 nous avons signé avec les \_\_\_\_\_ leurs mères et les





Date

[Dropdown menu]



17

/ 21



juger de Paix, âgé de soixante cinq ans, d'Orléans (Loiret) oncle  
 allié paternel de l'épouse, témoins requis. Et après lecture  
 nous avons signé avec les époux, leurs mères et les  
 témoins

L. L. L. Halle M. E. Devade. L. v. peccop

M. A. Dany d'Orléans Cuvrè

M. Dany A. Petit A. Briens de la Combe

